

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1. Généralités

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) s'appliquent à tout acheteur, particulier ou entreprise souhaitant acquérir les œuvres vendues sur le site <https://marcia-mascia.com>

La vente des œuvres est ouverte à toute personne physique ou morale majeure ayant la pleine capacité juridique de s'engager.

Il est recommandé aux utilisateurs du site de lire attentivement les CGV. Celles-ci devront être acceptées avant tout passage d'une commande par le formulaire de contact, en cochant la case « J'ai lu et j'accepte les CGV ». En cas de modification ultérieure des CGV, le client reste soumis à la version en vigueur au moment de sa commande.

2. Définitions

« Vendeuse » désigne Marguerite Masciarelli, propriétaire et créatrice du site et des œuvres. N° de SIRET: 98072952900019

« Site » désigne le site <https://marcia-mascia.com>

« Utilisateur » désigne toute personne qui visite et utilise le site

« Client » désigne l'utilisateur professionnel ou particulier qui passe commande d'un produit commercialisé sur le site

3. Produits et services

Toutes les œuvres proposées à la vente sur le site sont des œuvres réalisées par la vendeuse. Toutes les œuvres sont des œuvres originales, signées et/ou numérotées. Elles sont présentées sur le site avec une photographie et un descriptif détaillé permettant à l'acheteur de connaître leurs caractéristiques essentielles et leur prix.

4. Commande

Pour commander une ou plusieurs des œuvres présentées sur le site, l'acheteur doit contacter la vendeuse via le formulaire présent en bas de la page [Boutique](#).

Chaque œuvre étant unique ou réalisée en tirage limité, la vente est toujours conclue sous la condition suspensive de sa disponibilité. Les commandes seront traitées par ordre chronologique, à compter de la réception de la preuve de paiement.

5. Prix

Les prix indiqués sur le site sont des prix en euros (TVA non applicable - «Article 293 B du CGI»).

La tarification des frais de livraison est indiquée par email après préparation de la commande, car elle dépend des caractéristiques de l'œuvre et de l'adresse de livraison. Les achats à destination de pays hors Union Européenne peuvent être soumis à des droits de douane ou d'autres taxes locales qui sont à la charge exclusive de l'acheteur et qui relèvent de son entière responsabilité pour la déclaration et les paiements aux autorités et organismes compétents.

6. Modalités de paiement

Le prix facturé à l'acheteur est le prix indiqué lors de l'échange par email. Il correspond au prix de l'œuvre et à ses frais d'envois. La vente est payée comptant pour sa totalité. Son paiement s'effectue via les moyens de paiement mis à disposition par la vendeuse :

- Par carte bancaire via le système de transaction sécurisé PayPal lors du passage de la commande

- Par virement bancaire sous 10 jours maximum (au-delà, la vendeuse se réserve le droit d'annuler la commande).

La commande est traitée à compter du jour de réception de la preuve de paiement et les délais de livraison ne commencent à courir qu'à compter de cette date.

La vendeuse se réserve le droit de suspendre ou d'annuler toute commande et/ou livraison, en cas de défaut de paiement, d'incident de paiement, ou en cas de fraude ou tentative de fraude.

7. Livraison

Les commandes sont expédiées à l'adresse indiquée dans le formulaire sous 8 jours ouvrés. Le délai de transport après expédition est en moyenne de 5 jours ouvrés en France et 10 jours ouvrés pour les autres destinations. Les délais de livraison peuvent varier en fonction de la zone géographique du client^o, du mode de livraison choisi ou de l'œuvre commandée (en particulier un délai de réalisation est à prévoir pour les commandes personnalisées)

En cas de délai de livraison supérieur à 30 jours, hors cas de force majeure, le^a client^o peut demander la résolution du contrat par email après avoir enjoint la vendeuse d'effectuer la livraison dans un délai supplémentaire raisonnable, et si la vendeuse ne s'est pas exécutée. Dans ce cas, le^a client^o est remboursé de la totalité des sommes versées, au plus tard dans les 14 jours suivants la date de dénonciation du contrat.

Dans le cas où la livraison est impossible suite à une erreur sur l'adresse indiquée par le^a client^o, la vendeuse contacte le^a client^o le plus rapidement possible afin d'obtenir une nouvelle adresse de livraison auquel cas les éventuels frais de livraison supplémentaires sont à la charge du client^o.

8. Réserves

L'acheteuse s'oblige, dès sa réception, à débiller et à contrôler l'état de l'œuvre, de préférence en présence du transporteur et à émettre toutes les réserves qu'il juge utiles auprès de ce dernier, par écrit et sans délai, et au plus tard dans les 48 heures qui suivent auprès de la vendeuse, à l'adresse « expéditeur » présente sur l'envoi.

Tout produit n'ayant pas fait l'objet de réserves communiquées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception dans les 3 jours de sa réception au transporteur, conformément à « Article L. 133-3 du Code de Commerce », avec copie adressée simultanément à la vendeuse, est considéré accepté par le^a client^o.

9. Droit de rétractation

En application de l'article « Article L. 221-18 du Code de la Consommation », le^a client^o dispose d'un délai de 14 jours calendaires à compter de la réception de sa commande pour retourner le(s) bien(s) à ses frais et en demander le remboursement.

Pour exercer son droit de rétractation, le^a client^o doit notifier sa décision de rétractation par courrier électronique à margueritemasciarelli@gmail.com

Les œuvres doivent être retournées dans leur emballage d'origine en parfait état et au plus tard dans les 14 jours suivant la réception par la vendeuse de la décision de rétractation.

Les frais de retour sont à la charge exclusive du client^o

À réception des œuvres, la vendeuse rembourse tous les paiements reçus du client^o, y compris

les frais de livraison en utilisant le moyen de paiement utilisé pour la transaction initiale.

Les œuvres retournées endommagées ne sont ni reprises ni remboursées.

Les œuvres réalisées sur commande ne peuvent faire l'objet d'aucune annulation ou remboursement, conformément aux dispositions de «Article L221-28 du Code de la Consommation» qui stipule que la rétractation est notamment exclue pour les contrats de fournitures de biens nettement personnalisés ou confectionnés selon les spécifications du consommateur^o, et notamment pour les articles sur-mesure et de mesure hors standard.

Une œuvre qui est sur commande (et nécessite un délai de fabrication) est une réalisation effectuée sur mesure, à la demande du client^o, pour laquelle une rétraction ne peut être acceptée. La rétractation n'est acceptée que sur la vente d'une œuvre qui est en stock. La mention « sur commande » est précisée dans les caractéristiques des œuvres proposées à la vente.

10. Garanties légales

La vendeuse s'engage à respecter et à mettre en œuvre les garanties légales : la garantie de non conformité et la garantie des vices cachés.

Les œuvres vendues sur le site sont :

- des œuvres originales
- des œuvres en édition limitée reproduites dans une quantité conforme aux règles applicables et régulièrement numérotées.

11. Loi applicable

Les Conditions Générales de Vente du site sont régies par la Loi Française.

La langue officielle du site est la langue française.

En cas de litige, les seuls tribunaux français seront compétents.

12. Droits sur l'œuvre

Lors de l'acquisition ou de la commande d'une œuvre, l'artiste cède à l'acheteur le support matériel de l'œuvre mais reste propriétaire de ses droits d'auteur. En particulier, les droits de représentation et de reproduction des œuvres présentes sur le site appartiennent à leur auteur.

ANNEXE

Article 293 B du CGI

I. - Pour leurs livraisons de biens et leurs prestations de services, les assujettis établis en France, à l'exclusion des redevables qui exercent une activité occulte au sens du deuxième alinéa de l'article L. 169 du livre des procédures fiscales, bénéficient d'une franchise qui les dispense du paiement de la taxe sur la valeur ajoutée, lorsqu'ils n'ont pas réalisé :

1° Un chiffre d'affaires supérieur à :

a) 91 900 € l'année civile précédente ;

b) Ou 101 000 € l'année civile précédente, lorsque le chiffre d'affaires de la pénultième année n'a pas excédé le montant mentionné au a ;

2° Et un chiffre d'affaires afférent à des prestations de services, hors ventes à consommer sur place et prestations d'hébergement, supérieur à :

a) 36 800 € l'année civile précédente ;

b) Ou 39 100 € l'année civile précédente, lorsque la pénultième année il n'a pas excédé le montant mentionné au a.

II. - 1. Le I cesse de s'appliquer :

a) Aux assujettis dont le chiffre d'affaires de l'année en cours dépasse le montant mentionné au b du 1° du I ;

b) Ou à ceux dont le chiffre d'affaires de l'année en cours afférent à des prestations de services, hors ventes à consommer sur place et prestations d'hébergement, dépasse le montant mentionné au b du 2° du I.

2. Les assujettis visés au 1 deviennent redevables de la taxe sur la valeur ajoutée pour les prestations de services et les livraisons de biens effectuées à compter du premier jour du mois au cours duquel ces chiffres d'affaires sont dépassés.

III. - Le chiffre d'affaires limite de la franchise prévue au I est fixé à 47 700 € :

1. Pour les opérations réalisées par les avocats et les avocats au Conseil d'Etat et à la Cour de cassation, dans le cadre de l'activité définie par la réglementation applicable à leur profession ;

2. Pour la livraison de leurs oeuvres désignées aux 1° à 12° de l'article L. 112-2 du code de la propriété intellectuelle et la cession des droits patrimoniaux qui leur sont reconnus par la loi par les auteurs d'oeuvres de l'esprit, à l'exception des architectes ;

3. Pour l'exploitation des droits patrimoniaux qui sont reconnus par la loi aux artistes-interprètes visés à l'article L. 212-1 du code de la propriété intellectuelle.

IV. - Pour leurs livraisons de biens et leurs prestations de services qui n'ont pas bénéficié de l'application de la franchise prévue au III, ces assujettis bénéficient également d'une franchise lorsque le chiffre d'affaires correspondant réalisé au cours de l'année civile précédente n'excède pas 19 600 €.

Cette disposition ne peut pas avoir pour effet d'augmenter le chiffre d'affaires limite de la franchise afférente aux opérations mentionnées au 1, au 2 ou au 3 du III.

V. - Les dispositions du III et du IV cessent de s'appliquer aux assujettis dont le chiffre d'affaires de l'année en cours dépasse respectivement 58 600 € et 23 700 €. Ils deviennent redevables de la taxe sur la valeur ajoutée pour les prestations de services et pour les livraisons de biens effectuées à compter du premier jour du mois au cours duquel ces chiffres d'affaires sont dépassés.

VI. - Les seuils mentionnés aux I à V sont actualisés tous les trois ans dans la même proportion que l'évolution triennale de la limite supérieure de la première tranche du barème de l'impôt sur le revenu et arrondis à la centaine d'euros la plus proche.

VII - (Abrogé).

Article L. 133-3 du Code du Commerce

La réception des objets transportés éteint toute action contre le voiturier pour avarie ou perte partielle si dans les trois jours, non compris les jours fériés, qui suivent celui de cette réception, le destinataire n'a pas notifié au voiturier, par acte extrajudiciaire ou par lettre recommandée, sa protestation motivée.

Si dans le délai ci-dessus prévu il est formé une demande d'expertise en application de l'article L. 133-4, cette demande vaut protestation sans qu'il soit nécessaire de procéder comme il est dit au premier alinéa.

Toutes stipulations contraires sont nulles et de nul effet. Cette dernière disposition n'est pas applicable aux transports internationaux.

Article L. 221-18 du Code de la Consommation

Le consommateur dispose d'un délai de quatorze jours pour exercer son droit de rétractation d'un contrat conclu à distance, à la suite d'un démarchage téléphonique ou hors établissement, sans avoir à motiver sa décision ni à supporter d'autres coûts que ceux prévus aux articles L. 221-23 à L. 221-25.

Le délai mentionné au premier alinéa court à compter du jour :

1° De la conclusion du contrat, pour les contrats de prestation de services et ceux mentionnés à l'article L. 221-4 ;

2° De la réception du bien par le consommateur ou un tiers, autre que le transporteur, désigné par lui, pour les contrats de vente de biens. Pour les contrats conclus hors établissement, le consommateur peut exercer son droit de rétractation à compter de la conclusion du contrat. Dans le cas d'une commande portant sur plusieurs biens livrés séparément ou dans le cas d'une commande d'un bien composé de lots ou de pièces multiples dont la livraison est échelonnée sur une période définie, le délai court à compter de la réception du dernier bien ou lot ou de la dernière pièce.

Pour les contrats prévoyant la livraison régulière de biens pendant une période définie, le délai court à compter de la réception du premier bien.

Article L221-28 du Code de la Consommation

Le droit de rétractation ne peut être exercé pour les contrats :

1° De fourniture de services pleinement exécutés avant la fin du délai de rétractation et, si le contrat soumet le consommateur à une obligation de payer, dont l'exécution a commencé avec son accord préalable et exprès et avec la reconnaissance par lui de la perte de son droit de rétractation, lorsque la prestation aura été pleinement exécutée par le professionnel ;

[...]

3° De fourniture de biens confectionnés selon les spécifications du consommateur ou nettement personnalisés ;

[...]